

Définitions

Selon le dictionnaire : Règle, principe, critère auquel se réfère tout jugement. Ensemble des règles de conduite qui s'imposent à un groupe social.

Selon l'Organisation internationale de normalisation : Une norme est un document qui définit des exigences, des spécifications, des lignes directrices ou des caractéristiques à utiliser systématiquement pour assurer l'aptitude à l'emploi des matériaux, produits, processus et services.

Juridiction

En règle générale, la norme n'est pas un texte de droit, elle est dite d'application volontaire. On n'est donc pas tenu de la respecter, contrairement aux règlements et aux directives européennes, ou encore aux lois, décrets et arrêtés nationaux.

Normes : pour qui, pourquoi ?

Histoire

Le souci de la normalisation est apparu en France à la fin du XVII^{ème} siècle. Environ un siècle plus tard, un décret de 1791 établit des bases universelles pour le système métrique.

Formation

Chaque norme résulte d'un consensus entre des experts représentant l'ensemble des parties concernées par le sujet. Il est indispensable de savoir utiliser les normes qui constituent une ressource de référence.

Organismes

En France : L'Association Française de NORmalisation (AFNOR) reçoit délégation de l'Etat et représente la France auprès des organismes internationaux.

En Europe : Trois organismes (CEN, CENELEC et ETSI) se partagent le travail dans trois domaines : général, électrotechnique, communications.

Dans le monde : Trois organismes (ISO, IEC et ITU) couvrant les trois mêmes domaines.

Industrie et société

La normalisation s'est essentiellement développée pour accompagner et diffuser les évolutions techniques et technologiques de l'industrie. L'intégration des exigences de qualité a également contribué à son essor. C'est un outil incontournable pour l'ensemble des acteurs économiques et sociaux.